

Ces dépenses seront un placement, récupéré plus tard sous forme de bonne santé. Les grands progrès permis par l'insuline, par l'anatoxine diphtérique, par les sulfamidés et par les antibiotiques, au cours de ce siècle, sont des exemples des résultats lointains obtenus grâce à de patientes recherches.

(h) Subvention pour la lutte anticancéreuse: \$3,500,000.

Le cancer est la deuxième cause de décès au Canada. Pour la première fois, une campagne nationale réellement intensive devient possible contre cette maladie. Une subvention entièrement nouvelle de \$3,500,000 aidera au développement d'énergiques programmes provinciaux. Elle permettra la mobilisation des spécialistes nécessaires pour procurer le diagnostic précoce et le traitement expert qui sont le meilleur espoir du cancéreux. Cet effort doit compléter, sans les supplanter, les travaux entrepris pour découvrir la cause de cette terrible maladie.

4. SUBVENTIONS POUR CONSTRUCTION D'HÔPITAUX

La pénurie d'hôpitaux est un des problèmes urgents qui se posent aujourd'hui au Canada. Les propositions de 1945 comportaient des prêts à faible intérêt pour encourager la construction d'hôpitaux. Mais l'urgence de ce problème est telle que nous avons envisagé une action directe et radicale. Pour obtenir les résultats voulus, l'Etat fédéral versera aux provinces des subventions, atteignant un total de \$13,000,000